

LES JEUX DE SOCIÉTÉ

Qui ? Un Anim (cf Planning autonomes)

Quand ? Pendant les accueils autonomes du matin et du soir

Où ? Salle des D'jeunes

Comment ? L'Anim "Jeux de société" est responsable :

- de prendre le(s) jeu(x) de société et de les rendre en bon état (signaler une dégradation ou une perte !!!)
- de mettre en place les jeux et l'animation
- de la salle (calme et rangement)

Ce sont les enfants qui choisissent le jeu et non l'Anim
Un livret référençant tous les jeux par groupe d'âges est disponible.

Un affichage sur l'armoire des jeux (bureau) peut faciliter le choix

AUCUN ENFANT NE VIENT CHERCHER UN JEU EN AUTONOMIE

Pourquoi ? Permettre aux enfants de "vraiment" jouer à des jeux de société et de découvrir de nouveaux jeux dans un lieu adapté.